



La culture et le patrimoine, un axe fort de l'attractivité de Vizille

La vie de notre ciné-théâtre du Jeu de Paume, fermé depuis de trop longs mois, doit reprendre au plus vite avec, comme à l'accoutumée, une programmation riche et variée qui nous manque énormément. Malgré le contexte difficile, la culture et le patrimoine vivent ; des projets existent et d'autres sont en préparation...

Notre patrimoine est une richesse

A Vizille, le patrimoine est important et il a besoin d'être mis en valeur. Plusieurs actions sont en cours, les élus jugeant nécessaire pour l'attractivité et la dynamique de notre ville, de sauvegarder, de valoriser et faire connaître notre richesse patrimoniale et historique au-delà du domaine départemental (château et parc). Plusieurs projets de mise en valeur d'éléments remarquables sont en cours et se prolongeront les années à venir. Toutes ces actions sont menées en lien étroit avec l'Association des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois oeuvrant dans ce sens depuis trente ans.

■ Les parcours patrimoniaux



Les parcours patrimoniaux permettront de découvrir ou redécouvrir la richesse de notre patrimoine naturel, historique ou même industriel.

Cette action allant dans le sens des objectifs définis, quatre parcours patrimoniaux seront mis en place cette année, tous ayant leur point de départ sur la place du Château. Des panneaux explicatifs jalonnent les circuits :

- Parcours 1 : Découverte du « Vizille ancien », parcours déjà

existants mais complétés avec des panneaux supplémentaires

- Parcours 2 : « Au fil de l'eau, Vizille et son riche passé industriel », circuit parcourant les canaux.
- Parcours 3 : long circuit, passant « derrière les murs » du Château, le Péage-de-Vizille et la digue de la Romanche, permettant d'utiliser différents modes de déplacements doux et de découvrir le patrimoine.
- Parcours 4 : Le Grand Plan et ses hameaux ; parcours nature. Vizille étant adhérente de l'Espace Belledonne, des financements européens et régionaux ont pu être sollicités pour le financement des parcours patrimoniaux.

Par ailleurs, notre commune a été sélectionnée pour recevoir le label « Camp de Base de l'Espace Belledonne » étant point de départ d'activités de pleine nature (VTT, équitation, randonnée, trail) et disposant d'un attrait historique et patrimonial unique.

■ Vizille Site Patrimonial Remarquable

La ville a décidé de se lancer dans une procédure « Site Patrimonial Remarquable » qui a pour objectif la conservation, la restauration ou la mise en valeur de certains espaces publics sur des critères historiques, architecturaux, archéologiques, artistiques ou paysagers en partenariat avec l'architecte des bâtiments de France, Grenoble-Alpes Métropole et le département.

■ L'église prieurale de Vizille

Cet édifice est, avec les ruines de l'ancien Château du Roi, le plus ancien de notre ville dont il est une mémoire forte ; il est classé monument historique ainsi que ses abords, avec son portail roman unique dans le Dauphiné. Menaçant de s'effondrer, le Prieuré a fait l'objet d'une étude de sauvegarde et les travaux devraient commencer prochainement. Les subventions accordées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (État), la Région et le Département pourraient couvrir près de 80% des travaux. Parallèlement, une souscription est lancée auprès de la Fondation du Patrimoine pour compléter le financement pour sa restauration globale (voir encadré). Le dossier a également été proposé à la Mission Bern (Loto du patrimoine), il est en cours d'instruction à l'heure de l'impression de ce journal.



Signature d'une convention de souscription pour la sauvegarde et la restauration de l'église prieurale Notre-Dame de Vizille, en présence de Catherine Troton maire de Vizille, Alain Robert, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine de l'Isère, Denis Bellon, président des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois et Gilles Strappazzon, Conseiller Départemental.

■ L'orgue du Pays Vizillois



En lien avec l'association « Les Amis de l'Orgue de Vizille » œuvrant pour le faire revivre, la première tranche de travaux de restauration de l'orgue est en cours d'achèvement ; le buffet sera très prochainement réinstallé dans l'église. La seconde phase de travaux, plus conséquente, concerne uniquement l'instrument ; pour le financement, des demandes de subventions ont également été déposées ; 50 000 € ont déjà été attribués par la Région dans le cadre du Plan « Orgues et carillons ». Une souscription pour contribuer au projet « Faisons chanter l'orgue de

Vizille » est également en cours sur le site de la Fondation du Patrimoine en Isère (voir encadré). Les concerts au profit de l'orgue pourront reprendre dès que la situation sanitaire le permettra.

■ La Médiathèque



Depuis septembre 2020, **la médiathèque est gratuite pour les Vizillois** ; un système de commandes et de retrait de livres a été organisé lors des périodes obligatoires de fermeture, le bilan est positif. La possibilité de portage de livres à

domicile pour les personnes âgées, handicapées ou malades a également été instaurée mais ne semble pas correspondre à une attente immédiate de la population. Le nombre de lecteurs et d'inscriptions a augmenté en 2020. De multiples animations ont malgré tout été organisées l'an dernier, elles seront bien évidemment poursuivies.

Le projet « **Une vie dans la ville** » sur le thème du recyclage et la préservation de la planète, a débuté par des animations dans les écoles avec une plasticienne, permettant des rencontres avec des auteurs, des animations autour du livre recyclé ; il se poursuivra tout au long de l'année.

Un projet de création de **boîtes à livres** qui seront décorées par les écoles, est en cours. Elles seront installées dans différents points de la ville mettant à disposition des livres, des BD, que chacun pourra emprunter mais aussi y déposer des livres qu'il a aimé pour les faire découvrir à d'autres.

Le dispositif « **Lire et Faire Lire** » proposé par La Ligue de l'enseignement de l'Isère sera mise en place cette année avec des interventions se déroulant dans les écoles, sur du temps périscolaire, pour favoriser l'apprentissage, le plaisir de la

lecture et le lien intergénérationnel ; il est animé par des bénévoles vizillois formés à cet exercice ; des interventions seront proposées à la médiathèque ou à l'occasion d'un événement.

La médiathèque est restée ouverte l'été dernier et le sera de nouveau chaque été.



L'équipe de la médiathèque Jules Vallès intervient régulièrement dans les classes pour proposer des ateliers comme ici « Une vie dans la ville ».

De la continuité et de nouveaux projets

La ville continuera à **soutenir** Les Cinémas Associés, la Maison des Pratiques Artistiques, les associations culturelles et leurs projets.

Le **festival de spectacles pour les petits « P'tits Mots, P'tits Mômes »** a malheureusement dû être annulé, mais ce moment fort pour les plus jeunes ne disparaîtra pas et sera toujours un axe important de la culture vizilloise.

Les **Fêtes Révolutionnaires** de Vizille ne pourront pas se tenir en juillet prochain. Une réflexion sur l'avenir de cet événement se poursuit avec différents partenaires (article VAV avril p. 8).

Pour **l'été 2021**, si la situation sanitaire le permet, une **nouvelle programmation sera proposée** avec du « Cinéma sous les étoiles » (séances en plein air dans différents quartiers de la ville), les concerts des Estivales les samedis soir, des spectacles pour enfants, des « Après-midi littéraires » et des animations autour du livre.

La ville participera en octobre à la **Fête de la science**, événement national gratuit, en partenariat avec les Cafés scientifiques du Pays Vizillois, la Casemate et l'Université Grenoble Alpes (UGA)...

Le développement du **Street-art (ou art urbain) dans notre ville** fait partie des projets d'action pour intégrer l'art sous différentes formes dans l'espace public. Pour l'année 2021, une action sera organisée en centre-ville pour embellir une petite place ; pour les années suivantes, la commune s'inscrit dans le projet métropolitain Grenoble Street Art Festival afin de mettre en valeur certains murs aveugles d'entrée de ville, le mur du lycée et des vitrines de magasin fermés.

Des **artistes dans la ville** : à différents moments de l'année, des artistes déambuleront dans la ville ou investiront des lieux inédits pour mettre en valeur leur art et le montrer à tous. Des expositions seront organisées ; la ville souhaite avoir un lieu d'exposition vraiment identifié pour cela. Des associations culturelles pourront également exposer pour faire découvrir leur travail.